



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juin 2006

**Avenant à la convention de locaux partagés entre la Ville de Niort  
et la CAN concernant l'occupation par l'Ecole d'Arts Plastiques  
d'une partie des locaux au Groupe Scolaire Jean Jaurès**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006**

DELIBERATION D20060203

**et la CAN concernant l'occupation par l'Ecole d'Arts Plastiques  
d'une partie des locaux au Groupe Scolaire Jean Jaurès**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'exercice par la Communauté d'Agglomération de Niort de la compétence politique de l'apprentissage et de la pratique des arts plastiques, une convention de locaux partagés a été signée le 29 juin 2003 avec la Ville de Niort concernant les locaux occupés par l'école d'Arts Plastiques au sein du Groupe Scolaire Jean Jaurès.

Afin de tenir compte de l'évolution des effectifs scolaires avec l'ouverture d'une classe à la prochaine rentrée, la création d'un pôle multimédia qui nécessite de dédoubler les classes mais également l'accueil d'enfants handicapés moteur sur ce site, il apparaît nécessaire pour l'école, en accord avec la Communauté d'Agglomération de Niort, de récupérer une classe jusqu'à présent mise à disposition de l'école d'arts plastiques.

Il convient donc de prévoir un avenant à la convention en cours fixant les modifications contractuelles à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention de locaux partagés avec la Communauté d'Agglomération de Niort portant sur les locaux occupés par l'Ecole d'Arts plastiques,

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)